



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1997/994  
19 décembre 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATÉE DU 12 DÉCEMBRE 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de me référer à la situation dans la région des Grands Lacs et en Afrique centrale ainsi qu'à la nécessité d'adapter la présence politique de l'Organisation des Nations Unies aux nouvelles conditions créées par les changements radicaux survenus dans cette région depuis le début de l'année.

Comme vous le savez, la contribution de l'ONU aux activités de médiation régionale concernant le Burundi et aux initiatives internationales de paix qui ont accompagné les changements de régime dans la République démocratique du Congo et la République du Congo est en grande partie à mettre au compte de M. Mohammed Sahnoun, agissant en sa qualité de Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation de l'unité africaine pour la région des Grands Lacs. Son mandat était défini dans la lettre que j'ai envoyée à votre prédécesseur le 22 janvier 1997 (S/1997/73) et dont la teneur a été approuvée par les membres du Conseil de sécurité (S/1997/74).

Je souhaite maintenant demander au Conseil d'approuver un nouveau mandat pour M. Sahnoun en Afrique ainsi qu'une nouvelle présence politique et humanitaire de l'Organisation des Nations Unies dans la région des Grands Lacs, en la personne de mon ancien Envoyé spécial en Sierra Leone, M. Berhanu Dinka.

En tant qu'Envoyé spécial du Secrétaire général en Afrique, M. Sahnoun continuera de suivre de près l'évolution de la situation en Afrique centrale, notamment dans la région des Grands Lacs. Il apportera également son soutien aux initiatives de maintien et de consolidation de la paix dans cette région et accordera une attention particulière au Burundi. En outre, il se chargera des missions préventives et autres que je pourrais lui demander d'effectuer, le cas échéant, dans d'autres régions de l'Afrique. M. Sahnoun sera employé sur la base de ses prestations effectives. J'estime le coût de sa mission en tant qu'Envoyé spécial du Secrétaire général en Afrique à 890 000 dollars des États-Unis pour l'exercice biennal 1998-1999.

M. Sahnoun n'aurait pu s'acquitter des tâches difficiles qui lui ont été confiées au cours des 11 derniers mois sans la générosité des gouvernements qui ont alloué des fonds à sa mission par le biais du Fonds spécial créé à l'appui de ses activités. Je tiens à exprimer ici ma profonde gratitude à ces gouvernements.

Quant à M. Dinka, il sera mon Représentant et Conseiller régional pour les activités humanitaires dans la région des Grands Lacs.

En sa qualité de Représentant du Secrétaire général, M. Dinka me représentera aux réunions dans la région, suivra l'évolution de la situation ainsi que ses incidences sur la paix et la sécurité régionale et cherchera à participer aux efforts déployés à l'échelon régional pour prévenir et régler les conflits par des moyens pacifiques. En ce qui concerne plus précisément le Burundi, il supervisera les activités politiques de l'Organisation des Nations Unies dans ce pays et appuiera les initiatives politiques actuellement menées en faveur du Burundi à la fois à l'intérieur du pays et à l'extérieur. Dans l'exercice des fonctions décrites ci-dessus, M. Dinka consultera mon Envoyé spécial en Afrique selon que de besoin.

En sa qualité de Conseiller régional pour les activités humanitaires, M. Dinka représentera le Coordonnateur des secours d'urgence dans la région des Grands Lacs, facilitera la coordination de l'aide humanitaire, apportera son assistance aux coordonnateurs résidents, aux coordonnateurs des activités humanitaires et aux chefs d'organisations et coordonnera les efforts entrepris pour mobiliser des ressources à l'échelon régional.

Il ouvrira un bureau à Nairobi où il sera secondé par trois administrateurs, deux agents des services généraux recrutés sur le plan international, un agent de sécurité et trois fonctionnaires recrutés localement. Le montant total des dépenses du Bureau du Représentant du Secrétaire général et Conseiller régional pour les activités humanitaires dans la région des Grands Lacs est estimé à environ 3 millions de dollars des États-Unis pour l'exercice biennal 1998-1999.

(Signé) Kofi A. ANNAN

-----